


### FINANCEMENT POUR L'ENGRASSEMENT DES BOVINS ET DES EQUINS

<p><b>Bénéficiaires :</b></p> 	<p>Agriculteur inscrit à l'<b>AMEXA</b></p> <p>En <b>suivi technique</b> par l'Organisation de Producteurs (OP)</p> <p>Engagement dans un <b>contrat valeur ajoutée</b></p> <p>Engagement de <b>livraison des animaux finis</b> à l'OP</p> <p>Respect des <b>autres modalités du prêt</b> décrites dans le contrat valeur ajoutée de l'OP</p>
<p><b>Modalités générales :</b></p>	<p>Prêt à l'éleveur par l'Organisation de Producteurs pendant la durée d'engraissement (30 mois maximum) dans le cadre du contrat valeur ajoutée établi entre l'OP et l'éleveur</p>
<p><b>Montant du prêt :</b></p>	<p>Maximum plafonné à <b>800 €</b> par animal</p>
<p><b>Animaux éligibles :</b></p>	<p>Pour les <b>bovins</b> en contrat valeur ajoutée:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Jeunes bovins mâles finis</li> <li>➤ Jeunes bovins mâles semi-finis</li> <li>➤ Broutards repoussés en atelier</li> <li>➤ Veaux gras</li> <li>➤ Génisses lourdes, vaches et bœufs sous SIQO et/ou Saveur Occitane</li> </ul> <p>Pour les <b>équins</b> en contrat valeur ajoutée:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Laitons (abatage ou sevrage)</li> <li>➤ Poulains (abatage ou post sevrage)</li> </ul>

### LE FONCTIONNEMENT DU FONDS VALEUR AJOUTEE

L'éleveur signe un contrat et réalise le prêt avec son OP



Le GIE finance 75% du forfait par animal engraisé, les 25% ou plus restant sont financés par l'OP.



justification semestrielle par l'OP au GIE du nombre d'animaux financés et du nombre d'éleveurs

### REGLE DE FONCTIONNEMENT ENTRE L'OP ET LE GIE ELEVAGE OCCITANIE

L'OP verse au GIE une cotisation annuelle de 0,5% sur les fonds non prêtés aux éleveurs.

En dessous de 60%, l'OP rembourse les sommes non prêtées aux éleveurs au GIE qui peut les réaffecter à une OP en sur-réalisation (avec caution solidaire de l'OP pour la nouvelle somme prêtée par le GIE)

### POUR NOUS CONTACTER



GIE Elevage Occitanie  
Maison de la Coopération et de l'Alimentation  
2 avenue Daniel Brisebois  
BP 82256 Auzeville Tolosane  
31 322 CASTANET-TOLOSAN

 05 61 75 41 41

 [accueil@elevation-occitanie.fr](mailto:accueil@elevation-occitanie.fr)